

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CD83

présenté par

M. Bovet, M. Barthès, M. Beaurain, M. Blairy, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho,
M. Dragon, M. Grenon, Mme Alexandra Masson, M. Meurin et M. Villedieu

ARTICLE 24

Compléter cet article par les mots :

« via le site internet Géoportail selon les modèles établis par l'Institut national de l'information géographique et forestière. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser que les cartes seront disponibles sur Géoportail.

De plus, la précision concernant l'IGN permet d'avoir un formatage de la données sous une seule et même forme. L'IGN ayant déjà réalisé un grand travail sur la cartographie de ces données, il paraît logique de s'appuyer sur ce travail déjà réalisé et accessible.